



## **FACE OF POVERTY CONSULTATION**

**Une consultation confessionnelle qui s'efforce d'éradiquer la pauvreté**

---

Mémoire adressé au Comité permanent des finances de la Chambre des communes  
Consultations budgétaires 2015-2016

### Budgets et moralité

En tant que groupe multiconfessionnel, nous partageons des préoccupations communes au sujet de la moralité et des politiques du gouvernement. Tous les grands groupes confessionnels ont une ligne directrice comparable à la « règle d'or », selon laquelle il ne faut pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas que les autres nous fassent. Nous nous attendons à ce que les politiques gouvernementales respectent ce dicton. Même les budgets, ou en fait surtout les budgets, devraient être « moraux », c'est-à-dire augmenter la capacité de la société à aider les gens moins fortunés, non par la charité, mais par la justice. Les budgets reflètent les priorités d'un gouvernement en raison du choix des programmes qu'il soutient et de la provenance du financement de ces programmes par les impôts, les taxes et autres prélèvements.

Il est inadmissible que la budgétisation soit axée sur l'équilibre budgétaire et que des coupes soient faites dans les programmes lorsqu'il y a déficit, mais que les surplus soient utilisés pour financer davantage de réductions d'impôt pour les particuliers et les sociétés. L'immoralité vient du fait que les coupes dans les programmes causent souvent plus de tort aux Canadiens les plus pauvres, tandis que les réductions d'impôts étalées sur plusieurs décennies avantagent les plus riches. En effet, depuis 1990, le système fiscal a vu une augmentation du niveau d'imposition de la tranche de 20 % des contribuables ayant les revenus les plus bas, et une diminution pour toutes les autres tranches, en particulier pour la tranche de 1 % des contribuables ayant les revenus les plus élevés. En 2005, le ratio des impôts par rapport au revenu pour la tranche inférieure de 20 % était d'environ 0,31, mais de seulement 0,30 pour la tranche supérieure de 1 %, et d'environ 0,34 pour les contribuables ayant un revenu moyen<sup>1</sup>.

Les coupes dans les programmes sociaux sont souvent justifiées par l'allégation que les dépenses sociales créent une dette insoutenable.

Ces programmes ont été introduits ou améliorés dans les années 1950 et 1960, alors que le revenu par habitant au Canada augmentait d'environ 85 %. Entre 1971 et 1991, le revenu par habitant a augmenté de « seulement » 50 %. Ainsi, en 1991, le revenu par habitant était plus de deux fois et demie supérieur à celui de 1951.

Si, en moyenne, nous étions presque trois fois plus riches en 1991, comment se fait-il que nous n'avions plus les moyens de financer des programmes mis en place depuis 1951? Un rapport de Statistique Canada montre que plus de 90 % du déficit ont été engendrés par des réductions d'impôts (pour les sociétés et les particuliers) et par des taux d'intérêt élevés pour combattre l'inflation. Le reste du déficit était dû à 1) une augmentation des prestations d'assurance-chômage et de l'aide sociale aux personnes touchées par la récession, qui elle était causée par les taux d'intérêt élevés; et à 2) une diminution accrue des recettes fiscales, causée par la récession<sup>ii</sup>.

### Impôts progressifs, « réformes » régressives

Les politiques fiscales reconnaissent pourtant la moralité. Au cours du siècle dernier, il y a eu un mouvement vers des impôts plus progressifs, principalement les impôts des particuliers et des sociétés, avec des taux plus élevés pour les niveaux de revenus plus élevés. Cependant, la progressivité du système fiscal a été considérablement érodée par la suppression des taux plus élevés, le retrait du gouvernement fédéral de l'impôt foncier et l'introduction d'avantages fiscaux que seuls les riches peuvent se permettre d'utiliser pleinement.

Le parti pris pour les riches dans ces « réformes » fiscales s'exprime dans le programme de régime enregistré d'épargne-retraite (REER), qui permet d'effectuer des cotisations qui sont déductibles du revenu imposable. Il s'agit d'un « programme social » à l'intention des riches, car ce sont eux qui ont suffisamment de revenus discrétionnaires pour utiliser pleinement leur REER afin de retarder le paiement des impôts. Les plafonds de cotisations aux REER ont augmenté, tandis que d'autres programmes, ayant plus de valeur pour le reste des Canadiens, ont été coupés.

Une réduction d'impôt particulièrement régressive, en 2000, a réduit le « taux d'inclusion » des gains en capital, qui est passé de 75 % à 50 %. Maintenant, seulement la moitié du revenu des gains en capital, y compris des options d'achat d'actions, est déclarée à titre de revenu imposable. La majeure partie de cette réduction du revenu imposable s'applique aux 10 % des Canadiens ayant les revenus les plus élevés, et leur part d'économie d'impôt est encore plus élevée. La perte totale annuelle de revenus pour le gouvernement fédéral est d'environ 20 milliards de dollars, ou assez pour mettre fin à la pauvreté au Canada. Comme les provinces (sauf le Québec) définissent leur revenu imposable au niveau fédéral, elles perdent des milliards de dollars en recettes fiscales à cause de ces cadeaux fiscaux offerts aux riches par le fédéral.

Pour parler de moralité et de déficits, nous devons reconnaître que les déficits sont le résultat de réductions d'impôts pour les personnes à revenu élevé. Qui plus est, ce sont ces mêmes personnes qui ont bénéficié de la croissance de l'économie<sup>iii</sup>, alors que les revenus de la plupart des Canadiens ont à peine suivi le taux d'inflation.

En outre, il est de plus en plus manifeste qu'une plus grande égalité dans la société contribue à l'inclusion sociale, à une plus grande réussite et à une solidarité accrue. Les gens sont en meilleure santé, mieux éduqués et plus productifs – à tous les niveaux de

revenus – lorsque les revenus sont répartis plus équitablement. Ainsi, l'économie tend à croître plus rapidement<sup>iv</sup>.

Il est immoral de donner des réductions d'impôts aux personnes les plus en mesure de payer davantage et de couper dans les programmes qui profitent à tous, mais qui sont particulièrement utiles à ceux qui vivent dans la pauvreté.

Pour procéder à des réductions substantielles dans les dépenses de fonctionnement, le gouvernement doit couper dans ses programmes les plus importants – la santé, l'éducation et l'aide sociale. Ce sont tous des investissements dans les ressources humaines, pour maintenant et pour le futur. Devons-nous laisser en héritage le fardeau d'une mauvaise santé, d'une éducation de qualité inférieure, de l'impuissance et du désespoir aux générations futures et ne pas sentir de tiraillement moral? Devons-nous faire tout cela pour protéger les plus riches de notre société?

Les coupes dans les programmes signifient que les générations futures auront une dette moindre, mais une capacité réduite à se prendre en charge. Retarder les dépenses pour les infrastructures met en danger la vie des gens, augmente les coûts d'exploitation et engendra à long terme une facture plus salée pour la réparation et la reconstruction de ces infrastructures. Les familles et les entreprises qui nous succéderont nous remercieront-elles de ne pas avoir réparé ou remplacé les ponts qui ont besoin de réparations maintenant? Nous remercieront-elles si les hôpitaux et les écoles manquent de personnel et si leurs installations sont en train de s'effondrer?

Les investissements que nous faisons aujourd'hui – dans nos ressources humaines, nos infrastructures construites, et dans la protection et la réparation de l'environnement – porteront leurs fruits sur les plans financiers et sociaux pour les générations futures.

La préconisation des coupes au gouvernement concerne également deux autres aspects : le caractère soutenable de la dette et l'effet de relance lié aux dépenses du gouvernement.

Premièrement, le gouvernement fédéral n'a pas de dette insoutenable. La dette, par rapport à nos moyens de payer – le produit intérieur brut –, est faible et elle est en baisse puisque l'économie croît plus rapidement que les déficits. Nous ne vivons pas « au-dessus de nos moyens »; les gouvernements ont réduit leurs moyens avec des réductions d'impôts inutiles – et inefficaces<sup>v</sup>. Le ciel n'est pas en train de tomber, mais les impôts des plus riches, eux, le sont.

Deuxièmement, les coupes dans les programmes gouvernementaux provoquent davantage de pertes d'emplois et une hausse du chômage, de façon directe pour ceux qui perdent leur emploi au gouvernement, et de façon indirecte par le chômage induit lorsque d'anciens employés du gouvernement réduisent les dépenses, ce qui entraîne encore plus de pertes d'emplois. L'autre côté de la médaille est que l'augmentation des dépenses publiques – en particulier dans les services à prédominance de main-d'œuvre tels que la santé, l'éducation et le soutien du revenu – fait grimper le nombre d'emplois, puisque

plus de personnes jouent un rôle actif dans l'économie, augmentant ainsi leurs revenus et leur estime personnelle.

Enfin, les effets de relance des dépenses publiques signifient que certaines des dépenses du gouvernement sont compensées par les taxes prélevées sur leurs effets « multiplicateurs » de l'économie. Au Québec, par exemple, pour chaque 1 \$ de subvention du gouvernement à l'éducation de la petite enfance, la province reçoit 1,05 \$ en revenus supplémentaires et en taxes de vente, et le gouvernement fédéral obtient un montant supplémentaire de 0,45 \$<sup>vi</sup>! L'expansion des services de garde subventionnés permet à plus de personnes (surtout des femmes) de travailler à offrir ces services de garde des enfants, et les mères peuvent se libérer et entrer sur le marché du travail pour subvenir aux besoins de leur famille, ce qui génère plus d'emplois (et de recettes fiscales) dans l'ensemble de l'économie.

### Conclusion et recommandations

La politique économique recèle de nombreuses questions morales. L'une de ces questions est l'impact des décisions sur l'imposition et les dépenses – qui paie les impôts et qui profite des dépenses. Notre économie a une tendance inhérente à exacerber les inégalités, les impôts progressifs sont donc nécessaires pour ralentir l'augmentation des inégalités et financer les programmes. La croissance économique n'est pas bonne en soi; elle doit offrir davantage de possibilités pour que tout le monde puisse réaliser son plein potentiel.

Compte tenu de la nature biaisée des réductions d'impôts, notre système fiscal est régressif à l'extrémité supérieure; soutenir que nous ne pouvons nous permettre d'en faire plus pour mettre fin à la pauvreté revient à dire que les riches ne peuvent se permettre de payer leur juste part d'impôts.

Pour avoir une économie qui répond aux besoins de tous, les politiques fiscales progressives devraient être au centre des priorités du gouvernement fédéral; c'est au niveau national que la majorité des réductions d'impôts nuisibles et des coupes de programmes ont été faites. Nos recommandations reflètent certaines possibilités pour restaurer le système d'imposition et la capacité du gouvernement à fournir les services nécessaires :

1. Traiter les gains en capital de la même façon que les autres revenus – en conservant les exemptions existantes pour les petites entreprises, les fermes et les résidences principales – dans le calcul du revenu total sur le formulaire d'impôt fédéral.
2. Définir le « revenu imposable » sur le formulaire d'impôt comme le « revenu total » et convertir les déductions actuelles (qui profitent surtout aux tranches de contribuables ayant les revenus les plus élevés) en crédits d'impôt, au taux de la tranche d'imposition des contribuables ayant les revenus les plus bas.
3. Rendre les crédits d'impôt remboursables afin que tous les contribuables en retirent le même avantage, même les personnes si pauvres qu'elles n'ont pas suffisamment d'impôts à payer pour utiliser tous leurs crédits d'impôt.

4. Permettre aux gouvernements provinciaux de définir le « revenu imposable » sur leur formulaire d'impôt comme le « revenu total » sur le formulaire d'impôt fédéral.
5. Rétablir les paiements de transfert aux provinces pour soutenir la santé, l'éducation et les programmes d'aide sociale, comme recommandé dans un rapport de l'ONU<sup>vii</sup>.

Adam Smith, le père de l'économie de marché, était un philosophe moral et comprenait que notre système économique devait fonctionner selon un ensemble moral de principes et d'institutions. Nous nous attendons à ce que le processus de budgétisation fasse de même.

Pour visiter notre site Web, suivez le lien ci-dessous :

<http://users.eastlink.ca/~lutheranchurch/Poverty.html>

---

<sup>i</sup> Marc Lee, *Eroding Tax Fairness: Tax Incidence in Canada, 1990 to 2005*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives, 2007.

<sup>ii</sup> H. Mimoto et P. Cross, *The Growth of the Federal Debt*, Ottawa, L'Observateur économique canadien, Statistique Canada, juin 1991, 3.1 à 3.18.

<sup>iii</sup> L. Osberg, *Instability implications of increasing inequality: Evidence from North America*, *Economic Modelling*, 2013, <http://dx.doi.org/10.1016/j.econmod.2013.06.039>.

<sup>iv</sup> Kate Pickett et Richard Wilkinson, *The Spirit Level*, Penguin, 2010.

<sup>v</sup> Parthasarathi Shome, *The Taxation of High-Income Earners*, Papers on Policy Analysis and Assessment, Fonds monétaire international, n° 93/19, 1993.

<sup>vi</sup> Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny, *Economic Consequences of Quebec's Educational Childcare Policy*, présenté à l'occasion du Early Years Economics Forum, 22 juin 2011, Toronto (Ont.), [http://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/EarlyLearningEconomicForum\\_Fortin.pdf](http://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/EarlyLearningEconomicForum_Fortin.pdf).

<sup>vii</sup> Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Mission au Canada 2012 [ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/AHRC2250Add.1\\_English.pdf](http://ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/AHRC2250Add.1_English.pdf).